



12 mai 2023

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concertation régionale sur les leviers d'amélioration de la collecte des emballages pour boisson et mise en place de la consigne

Le contexte de l'échange d'aujourd'hui

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) a fixé des objectifs ambitieux de collecte pour recyclage et de réduction des bouteilles en plastique à usage unique pour boisson.

Pour atteindre ces objectifs, la loi prévoit qu'à l'été 2023, sur la base de bilans annuels effectués par l'ADEME, d'un bilan économique et environnemental et **après concertation des parties prenantes**, le Gouvernement décide de la mise en place d'un ou plusieurs dispositifs de consigne pour recyclage et réemploi.

LA  CONSIGNE
DES  BOUTEILLES ?
 Concertation

La réunion d'aujourd'hui est complémentaire à la concertation menée au niveau national et a pour but d'identifier les **spécificités franciliennes** en termes de performance de la collecte, de leviers permettant d'atteindre les objectifs de la loi AGEC et d'enjeux de mise en place de la consigne.

Les objectifs de la loi AGEC : Réduire, Réemployer, Recycler

Réduire : réduction de 50 % d'ici 2030 des mises sur le marché de *bouteilles en plastique* à usage unique pour boisson

Réemployer : part des *emballages réemployés* mis sur le marché : 5 % en 2023 / 10 % en 2027

Recycler : taux de collecte pour recyclage des *bouteilles en plastique* pour boisson : 77 % en 2025 et 90 % en 2029
tendre vers 100 % de *plastique recyclé* en 2025

La trajectoire qui permettra d'atteindre ces objectifs est ambitieuse. La mise en place d'une ou plusieurs consignes nous pousserait à modifier en profondeur le système de collecte actuel mais pourrait nous permettre de s'approcher de ces objectifs.

Les grands thèmes de la concertation régionale

- x Les leviers d'amélioration de la collecte
- x Le développement du réemploi
- x L'impact sur le geste de tri
- x Les particularités du territoire francilien
- x La gouvernance et les circuits financiers
- x La réduction du plastique à usage unique

Mais il y en a bien sûr d'autres que vous pourrez également partager ou certaines pour lesquelles vous aurez des pistes de réponse.

Le Service Prévention des Risques de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France se tient à disposition :

spr.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Questionnaire – contribution à la concertation

La concertation a pour but de déterminer l'ensemble des leviers utiles pour faire progresser la collecte des déchets d'emballage. Elle s'intéresse ainsi à la place d'une éventuelle consigne dans l'atteinte de ces objectifs.

En plus des échanges oraux et du questionnaire amont vous laissant l'opportunité d'exprimer votre point de vue, nous souhaitons vous soumettre plusieurs questions plus ciblées sur les thématiques de la concertation régionale.

Vous pouvez remettre votre questionnaire rempli en fin de réunion dans l'urne à disposition, ou répondre en ligne en suivant le QR-code en page suivante.

Nom ou organisation contributrice :

D'après vous, le taux de collecte des emballages pour boisson atteindra-t-il en Île-de-France les objectifs nationaux sans la mise en place d'une consigne pour les emballages de boisson ?

.....
.....
Quelles particularités du territoire francilien expliquent selon vous l'écart des performances de la région sur la collecte par rapport à la moyenne nationale (détail des chiffres donné en séance) ?

.....
.....

Comment remédier à ces particularités dans un scénario "sans consigne" ?

.....
.....
Comment remédier à ces particularités dans un scénario "avec consigne" ?

.....
.....
D'après vous, quel serait l'impact de la mise en place d'une consigne des emballages de boisson sur le geste de tri ?

.....
.....
Quel serait le meilleur moyen d'atteindre la réduction de 50 % des mises sur le marché de bouteilles en plastique à usage unique ?

.....
.....
S'il y a la mise en place d'une consigne, quel maillage territorial pour répondre aux spécificités de l'Île-de-France ?

.....
.....
Qui devrait organiser le(s) système(s) de consigne ?

.....
.....
Les réponses à ce questionnaire seront prises en compte au même titre que les éléments que vous avez éventuellement déjà apportés ainsi que les discussions de ce jour.

Remplissage en ligne du questionnaire jusqu'à 16 h.

